



FNEC-FP FO

Fédération Nationale de l'Enseignement de la Culture et de la Formation Professionnelle

214 Avenue Félix Faure 69003 LYON
fo.snudi69@gmail.com / 0472345609 / 0651225086

Plus de 1200 collègues du Rhône demandent à bénéficier de la visite médicale de prévention annuelle à laquelle ils ont droit.

La FNEC-FP FO demande le recrutement de médecins de prévention en urgence

Alors que la réglementation prévoit que tous les personnels doivent bénéficier d'une visite médicale de prévention au moins tous les 5 ans, et chaque année sur demande, force est de constater que ce droit n'est pas respecté.

La médecine de prévention est quasiment inexistante dans l'Education Nationale faute de médecins de prévention en nombre suffisant.

C'est particulièrement vrai dans le Rhône où actuellement on ne compte qu'un seul médecin de prévention pour tous les personnels de l'Education Nationale !

La fédération FO de l'enseignement du Rhône (FNEC-FP FO) et ses syndicats du 1^{er} degré, des lycées et collèges, des lycées professionnels, de l'enseignement privé et des personnels administratifs ont pris l'initiative d'une campagne pour faire respecter le droit des collègues à la visite médicale de prévention.

La FNEC-FP FO a proposé à tous les collègues de demander une visite médicale de prévention en s'appuyant sur le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n°95-680 du 9 mai 1995 prévoit dans son article 22 : *"Les administrations sont tenues d'organiser un examen médical annuel pour les agents qui souhaitent en bénéficier."*

Répondant à la proposition de notre fédération, ce sont plus de 1200 enseignants et personnels administratifs du département qui ont demandé à bénéficier de cette visite médicale de prévention.

Dans la dernière semaine d'avril, ce sont donc plus de 1200 demandes qui ont été remises aux IEN, aux principaux, aux proviseurs.

La rectrice et l'inspecteur d'académie ont maintenant deux mois pour répondre et pour convoquer ces 1200 collègues sur leur temps de travail.

Dans le cas contraire, les syndicats de la FNEC-FP FO prendront toutes leurs responsabilités pour faire respecter les textes y compris en ayant recours au tribunal administratif.

La FNEC-FP FO rappelle les avis adoptés en CHSCT :

« Le CHSCTA réuni le 17 décembre 2012 souhaite savoir quel sont le plan et les rythmes de recrutement des 20 médecins de prévention nécessaires dans l'Académie. »

« Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail de l'Académie de Lyon (CHSCTA) réuni le 2 novembre 2015, demande le recrutement immédiat de médecins de prévention - à la hauteur des besoins - et de personnel de secrétariat. Il y a situation d'urgence et le départ à la retraite d'un médecin de prévention n'a pas été remplacé. »

La FNEC-FP FO s'adresse en urgence à la rectrice pour revendiquer la création immédiate de 20 postes de médecins de prévention dans l'Académie de Lyon (Ain-Rhône-Loire)